

## BORDEAUX METROPOLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015  
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20  
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35  
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30  
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50  
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume  
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin  
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30  
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10  
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier  
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40  
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20  
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h  
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène  
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40  
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55  
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30  
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine  
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max  
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30  
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30  
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal  
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

#### **EXCUSES :**

M. MAMERE Noël à partir de 11h20  
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30  
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Construction d'un groupe scolaire de la zone d'aménagement concerté des quais à Floirac**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

Avec une superficie de 43 hectares, la zone d'aménagement concerté des quais de Floirac participe au processus de renouvellement urbain de la rive droite et bénéficie d'une localisation stratégique au centre de l'agglomération bordelaise. Le programme des équipements publics prévoit la réalisation d'un groupe scolaire.

Le présent dossier a donc pour objet la construction d'un groupe scolaire dans la ZAC des quais à Floirac (33).

Le projet comprendra la création d'une école maternelle, d'une école élémentaire et de locaux pour le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). L'école élémentaire et l'école maternelle seront considérées comme un seul et même établissement.

L'effectif total du public prévisionnel est de 480 enfants (180 enfants pour l'école maternelle et 300 enfants pour l'école élémentaire).

L'effectif prévisionnel du personnel pour les bâtiments est de l'ordre de 46 personnes.

Cet établissement est classé en établissement recevant du public, 3ème catégorie de type R.

L'ensemble de l'établissement sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un appel d'offres ouvert allotie a donc été lancé en application des articles 33-3° et 57 à 59 du code des marchés publics.

L'estimation totale des travaux s'élève à 6 066 000,00 € hors taxes soit 7 279 200,00 € toutes taxes comprises.

La durée prévisionnelle des travaux est fixée à 16 mois dont 1 mois de préparation.

Cette consultation a fait l'objet d'un marché scindé en 6 lots distincts :

01	Bâtiment - 1.1 : Installations de chantier - Gros œuvre - Maçonnerie. - 1.2 : Charpente métallique - Couverture - Etanchéité - Bardage. - 1.3 : Menuiserie aluminium - Occultations. - 1.4 : Serrurerie. - 1.5 : Revêtements de sols souples et durs. - 1.6 : Bardage bois, caillebotis, brises soleil. - 1.7 : Ascenseur.
02	Second œuvre. - 2.1 : Menuiseries bois - Blocs portes - Aménagement menuisé - Mobilier. - 2.2 : Plâtrerie - Faux plafonds. - 2.3 : Peinture - Signalétique.
03	Chauffage - Ventilation - Déserfumage - Plomberie - Sanitaires.
04	Electricité - Courants forts et courants faibles.
05	Voirie réseaux divers - Aménagement paysagé.
06	Equipements de cuisine.

Le dossier de consultation des entreprises faisant application de l'article 14 du code des marchés publics, l'opérateur économique choisi, quel qu'il soit, s'engage, pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Pour la réalisation des travaux, le(s) titulaire(s) du(es) marché(s) devra(ont) obligatoirement réserver aux personnes concernées par cette action d'insertion, 5% du temps total de travail nécessaire à la production des prestations.

Le volume d'heures de travail, pour l'action d'insertion pour la durée totale du(s) marché(s) a été fixée à :

- **Lot 1 - Bâtiment : 2129 heures**
  - 1.1 : Installation de chantier – Gros œuvre – Maçonnerie : **1 400 heures**
  - 1.3 : Menuiserie aluminium – Occultations : **429 heures**
  - 1.4 : Serrurerie : **300 heures**
- **Lot 2 – Second œuvre : 700 heures**
  - 2.1 : Menuiseries bois – Blocs portes – Aménagement menuisé – Mobilier : **300 heures**
  - 2.2 : Plâtrerie – Faux-plafonds : **400 heures**
- **Lot 3 – Chauffage – Ventilation – Déserfumage – Plomberie sanitaires : 500 heures**
- **Lot 4 – Electricité – Courants forts et courants faibles : 400 heures**

Pour cette consultation, une mise en publicité a été effectuée le 21 octobre 2014. A l'issue de la date limite de remise des offres, 43 candidats ont remis une offre.

Les services métropolitains ont ensuite réalisé un rapport d'analyse des offres, qui a établi le classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60%
2-Valeur technique	40%

Pour le lot n°01 - Bâtiment

Pour le lot n°02 - Second œuvre

Pour le lot n°03 - Chauffage - Ventilation - Désenfumage - Plomberie - Sanitaires

Pour le lot n°04 - Electricité - Courants forts et courants faibles

Pour le lot n°05 - VRD - Aménagement paysagé

Pour le lot n°06 - Equipements de cuisine

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres, réunie le 05/02/2015, a décidé d'attribuer le marché correspondant à :

- groupement d'entreprises RICHARD  
(mandataire)/DANEY/PLAFONDECOR/SOPEGO pour un montant de 815 529,29 € HT (soit 978 632,75 € TTC) pour le lot2 : Second œuvre.
- la société LECOQ pour un montant de 687 536,54 € HT (soit 825 043,85 € TTC) pour le lot 3 : Chauffage – ventilation – désenfumage – plomberie –sanitaires.
- la société CEME pour un montant de 256 990,38 € HT (soit 308 388,46 € TTC) pour le lot 4 : Electricité – courants forts et courants faibles.
- la société FROID CUISINE 33 pour un montant de 106 939,72 € HT (soit 128 327,67 € TTC) pour le lot 6 : Equipements de cuisine.

de déclarer infructueux les lots 1 et 5 (offres supérieures aux estimations) et de les relancer en appel d'offres ouvert.

Une mise en publicité a été effectuée le 27 mai 2015. A l'issue de la date limite de remise des offres, 17 candidats ont remis une offre.

Les services métropolitains ont ensuite réalisé un rapport d'analyse des offres, qui a établi le classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60%
2-Valeur technique	40%

Pour le lot n°01 - Bâtiment

Pour le lot n°05 - VRD - Aménagement paysagé

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres, réunie le 17 septembre 2015, a décidé d'attribuer le marché correspondant à :

- la société RAMERY BATIMENT pour un montant de 3 607 476,35 € HT (soit 4 328 971,62 TTC pour le lot 1 : Bâtiment).
- la société AQUITAINE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de 194 154,70 € HT (soit 232 985,64 € TTC) pour le lot 5 : VRD – Aménagement paysagé.

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du code général des collectivités territoriales, les dossiers sont consultables par les Conseillers métropolitains à la direction de la commande publique – Hôtel de Bordeaux Métropole – Bâtiment bas – 3ème étage.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121.12 et L2121.13,

**Vu** le code des marchés publics, notamment ses articles 33.3°, 57 à 59,

**Vu** la décision de la commission d'appel d'offres en date du 19/02/2015 et du 17/09/2015 2015 attribuant les marchés à :

- la société RAMERY BATIMENT pour le lot 1 : Bâtiment.
- groupement d'entreprises RICHARD (mandataire)/DANEY/PLAFONDECOR/SOPEGO pour le lot 2 : Second œuvre.
- la société LECOQ pour le lot 3 : Chauffage – ventilation – désenfumage – plomberie –sanitaires.
- la société CEME pour le lot 4 : Electricité – courants forts et courants faibles.
- la société AQUITAINE TRAVAUX PUBLICS pour le lot 5 : VRD – Aménagement paysagé.
- la société FROID CUISINE 33 pour le lot 6 : Equipements de cuisine.

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**CONSIDERANT :**

Que les services métropolitains ont procédé à une mise en concurrence et une analyse des offres permettant d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au sens du code des marchés publics et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,

Que par sa décision en date du 19/02/2015 et du 17/09/2015 la commission d'appel d'offres a attribué les marchés relatifs à la construction d'un groupe scolaire de la ZAC des quais à Floirac aux sociétés :

- RAMERY BATIMENT pour le lot 1 : Bâtiment.

- Groupement d'entreprises RICHARD (mandataire)/DANEY/PLAFONDECOR/SOPEGO pour le lot 2 : Second œuvre.
- LECOQ pour le lot 3 : Chauffage – ventilation – désenfumage – plomberie – sanitaires.
- CEME pour le lot 4 : Electricité – courants forts et courants faibles.
- AQUITAINE TRAVAUX PUBLICS pour le lot 5 : VRD – Aménagement paysagé.
- FROID CUISINE 33 pour le lot 6 : Equipements de cuisine.

Qu'il y a lieu en conséquence d'autoriser M. le Président à signer les marchés avec ces entreprises.

#### **DECIDE :**

#### **ARTICLE 1:**

Monsieur le Président est autorisé à signer les marchés portant sur les travaux de construction d'un groupe scolaire de la ZAC des quais à Floirac pour un montant total de 5 668 624,98 € HT (soit 6 802 349,98 € TTC), sur la durée totale du marché avec les sociétés :

- RAMERY BATIMENT située 32, rue de Campilleau – CS 40008 33521 Bruges cedex – SIRET 445 950 074 00 267 pour le lot 1 : Bâtiment.
- Groupement RICHARD située ZI Avenue Descartes – BP 18 – 33370 Artigues Près Bordeaux (mandataire)/DANEY/PLAFONDECOR/SOPEGO pour le lot 2 : Second œuvre.
- LECOQ située 20 avenue du 19 mars 1962 – 33320 Eysines pour le lot 3 : Chauffage – ventilation – désenfumage – plomberie –sanitaires.
- CEME située 75 cours Gambetta – BP 19 - 33270 Floirac pour le lot 4 : Electricité – courants forts et courants faibles.
- AQUITAINE TRAVAUX PUBLICS située 7, rue Bernard Palissy 33700 Mérignac SIRET 401 842 554 00032 pour le lot 5 : VRD- Aménagement paysagé.
- FROID CUISINE 33 située ZA Grand Cazau – 33750 Beychac et Caillau pour le lot 6 : Equipements de cuisine.

#### **ARTICLE 2:**

Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de ces marchés.

**ARTICLE 3:**

Les dépenses résultant des présents marchés seront imputées sur les crédits qui sont ouverts à cet effet sur le budget principal opération 05P075O025 chapitre 23 – article 2313 Fonction 213.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 SEPTEMBRE 2015

PUBLIÉ LE : 28 SEPTEMBRE  
2015

M. ALAIN DAVID